

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 03 OCTOBRE 2022

Date de convocation : 26/09/2022 **2022 - 030**
Nombre de Conseillers :
en exercice : 12 en présence : 10 votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le trois du mois d'octobre, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : D. CAPY, M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, F. LOIFERT, M.J. LENS, P. MARSON, C. PICAUD

Absents excusés : V. LEROY, A. BOBOWSKI

Procurations : A. BOBOWSKI donne procuration à P. LEFEBVRE

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : D. CAPY

DELIBERATION N°30 : AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN FOOD TRUCK OU D'UNE STRUCTURE GONFLABLE AUX LOUEURS DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur DUPUIS Marc-André, responsable de la location de la salle polyvalente, soumet au Conseil Municipal une demande d'autorisation d'installation d'un Food Truck ou d'une structure gonflable par un loueur de la salle polyvalente avec utilisation de l'électricité communale.

Le Maire s propose au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande.

Après délibération et à la majorité par 9 voix pour et 2 abstentions dont 1 procuration, le Conseil Municipal autorise l'installation d'un Food Truck ou d'une structure gonflable par les loueurs de la salle polyvalente avec utilisation de l'électricité communale sans supplément de tarif et sans modification du règlement de la salle polyvalente.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 03 octobre 2022.

Le Maire



Patrick LEFEBVRE